

CR – Réunion du syndicat de l'AFP de la Gittaz

Le 7 avril 2025

Présents : Bernard SOUCHAL, Fernande AMBIEHL, Laurent DUNAND et Sébastien JAY

Absents : Nicole JAY, Carmen JAY, Claudine ABROND, Morgane MARTIN et Pierre DUJEAN

Le quorum étant atteint, la séance commence à 17h30.

1. Etat des contrats de location

Les conventions pluriannuelles de pâturage ont été signées avec Morgane MARTIN, Juli KETERS et Etienne HAURINNE, ainsi que Anne-Christine HALTEL. De même, un contrat de prêt à usage a été signé avec Gaëlle LASKOWSKI. Les contrats de prêt à usages d'Alexis VIGUET CARIN et de Claudine ABROND et Christian BORREL restent à signer.

2. Modification du règlement intérieur

Le conseil syndical décide de préciser, dans le règlement intérieur, que les bois peuvent être coupés à partir du 15 août, dans les conditions suivantes :

- En l'absence d'animaux dans le parc le propriétaire des bois peut descendre le fils pour entrer et doit le remettre en place à sa sortie.
- En présence d'animaux, le propriétaire doit se concerter avec l'exploitant.

L'AFP pourra, le cas échéant, assurer la médiation.

3. Organisation de l'Assemblée générale du 15 avril

L'ordre du jour ainsi que les conditions d'organisation sont rappelés.

4. Affaires diverses

- o Nicole CHAUDAN sera reçue le 14 avril afin de consulter la liste des propriétaires de l'AFP de La Gittaz.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 18h.

Le président de l'AFP de La Gittaz,
Bernard SOUCHAL

